

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33048 – « Vallée de la Liègne et affluents entre Les Trous de Bras et Habîémont »**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33048 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site est composé d'une vallée ardennaise typique, regroupant des zones essentiellement forestières mais comprenant aussi de belles zones de tourbières en fond de vallée (partiellement enrésinées). Il présente d'importants massifs forestiers propices aux pics. Le martin-pêcheur est présent, ainsi que la cigogne noire, qui est nicheuse dans la zone forestière du Frêneux, tout comme la bondrée apivore. Le site présente de très belles tourbières de pente dégradées mais facilement restaurables, des bas-marais, des boulaies tourbeuses, des prés maigres et des mégaphorbiaies de qualité.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
9110	33, 98 ha	B	
9160	5, 32 ha	-	
9190	3, 74 ha	-	
91E0 *	3, 48 ha	C	UG 7
3260	2, 90 ha	-	
6430	2, 82 ha	B	
91D0 *	2, 60 ha	A	UG 6
9190 91D0 *	1, 39 ha	-	UG 6
4010 7140	0, 68 ha	-	
6510	0, 48 ha	B	
4030 9110	0, 47 ha	-	
7140	0, 41 ha	-	
9130	0, 38 ha	-	
6410	0, 31 ha	-	
9160 91E0 *	0, 28 ha	-	UG 7
6410 7140	0, 02 ha	-	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC \* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7140 : Tourbières de transition et tremblantes

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91D0\* : Tourbières boisées

91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

#### B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom Latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		1 p		B
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p		B
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe		1 p		C
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1 p			C

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-": donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE33048 – « Vallée de la Lienne et affluents entre Les Trous de Bras et Habiémont ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

C. DI ANTONIO